

# Variations de la fécondité dans les pays développés : disparités et influences des politiques d'aide aux familles

Olivier Thévenon

Anne H. Gauthier

Économiste à l'Institut national d'études démographiques et à l'Organisation pour la coopération et le développement économiques.

Sociologue, chaire de recherches en politiques publiques comparées, université de Calgary.

**Mots-clés :** Politiques familiales – Fécondité – Comparaisons internationales.

*Les politiques d'aide aux familles semblent avoir un impact avéré mais d'ampleur limitée sur les taux de fécondité : les aides financières, conditionnées ou non au statut au regard de l'emploi, ont un effet évident sur le calendrier des naissances (mais leur effet sur la fécondité finale est plus incertain) ; les dispositifs favorables à la conciliation emploi-famille apparaissent, quant à eux, particulièrement importants dans le choix d'avoir ou non des enfants. Les aides renforcent, cependant, souvent les différences de comportement entre les classes sociales. Cependant, l'effet des aides mis ainsi en évidence est certainement sous-estimé en raison de la difficulté à saisir leurs effets plus ou moins directs à long terme.*

La fécondité dans les pays développés a connu de grandes variations depuis la fin des années 1960, date à laquelle on situe généralement la fin du *baby boom*, avec des variantes selon les pays. Tout d'abord, les taux de fécondité, mesurant le nombre d'enfants auquel chaque femme donne naissance en moyenne au cours d'une année, ont connu une très forte chute jusqu'au début des années 1990, dans des proportions variables selon les pays ; néanmoins, la tendance s'est inversée, depuis, pour certains d'entre eux. Dans le même temps, les normes, les attitudes, les contextes institutionnels et les processus qui accompagnent la décision d'avoir des enfants se sont profondément transformés. Certains auteurs ont pu, ainsi, comprendre la baisse de la fécondité comme un état permanent résultant d'une « seconde transition démographique » (Lesthaeghe et Van de Kaa, 1986). La revalorisation de l'individu au sein de la famille, la « déstandardisation » des modes de transition vers l'âge adulte – dont la cohabitation et la naissance hors mariage sont les indicateurs – ou encore l'indépendance économique et sociale acquise par les femmes à travers leur accès à l'ensei-

gnement supérieur et au marché du travail figurent parmi les principaux facteurs pouvant expliquer cette baisse tendancielle de la fécondité. Parallèlement, les politiques accompagnant ces processus et aidant les familles ont également beaucoup évolué. Leur ampleur s'est, tout d'abord, accrue puisque la somme des dépenses leur étant affectées est passée d'un montant équivalent à 1,6 % du produit intérieur brut (PIB) en 1980 à une moyenne de 2,3 % en 2005 dans les pays de l'OCDE (1). Ensuite, leur diversité est aussi croissante, ces politiques poursuivant une multiplicité d'objectifs, l'ensemble des aides allant vers une diversification, même si la conciliation du travail et de la vie familiale en constitue un axe directeur majeur (Thévenon, 2009 a).

Cet article présente les évolutions récentes de la fécondité dans les pays européens et/ou faisant partie de l'OCDE, et dresse un panorama des effets avérés des politiques de soutien aux familles sur la fécondité. Les analyses fondées sur la comparaison internationale permettent d'estimer dans quelle mesure les différences de contexte politique permettent de rendre compte des variations et des tendances de la fécondité des différents pays au niveau macro. Les analyses sur des données individuelles complètent ce panorama en soulignant l'hétérogénéité des effets que peuvent avoir certains dispositifs au sein de la population de chaque pays. Dans un premier temps, on dresse un panorama des tendances récentes de la fécondité dans les pays développés, en isolant le cas de la France ; sont aussi évoqués les facteurs permettant d'éclairer certaines disparités dans ces tendances. Puis est abordée la littérature étudiant l'impact des politiques familiales sur la fécondité. Enfin, la pertinence des politiques à mettre en œuvre pour soutenir la fécondité est discutée en conclusion.

(1) D'après les données OCDE sur les dépenses sociales : [www.oecd.org/els/social/expenditure](http://www.oecd.org/els/social/expenditure).

## La baisse de la fécondité : une tendance plus ou moins marquée des pays développés

L'indicateur le plus couramment utilisé pour décrire les tendances de la fécondité est l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) (2). Ce dernier est obtenu en additionnant les taux de fécondité calculés spécifiquement pour chaque âge (ou tranche d'âge selon les cas). L'ICF représente alors le nombre moyen d'enfants auquel chaque femme donnerait naissance au cours de sa vie si elle se comportait, au cours de son cycle de vie, de façon identique à ce qui est observé aujourd'hui pour les différents âges en question. Par construction, tout phénomène de report des naissances se traduit donc inévitablement par une tendance à la baisse de l'ICF. Il est, par conséquent, impossible de prédire si la baisse observée du taux de fécondité relate un simple effet de conjoncture à court terme, ou si elle reflète une tendance de plus long terme des niveaux de fécondité. La sensibilité de cet indicateur aux variations du calendrier des naissances le rend ainsi très volatile et assez peu pertinent pour prévoir des évolutions de long terme.

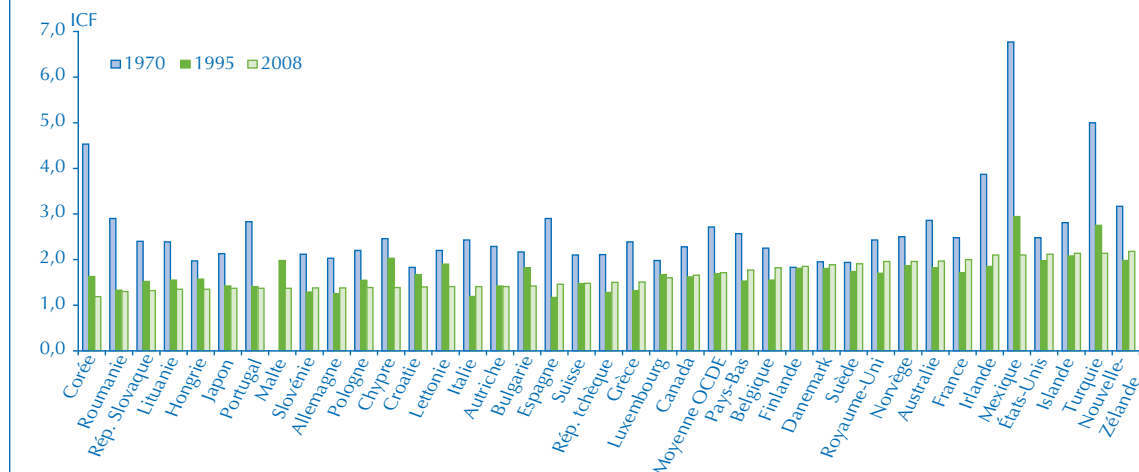
La baisse des taux de fécondité observée depuis les années 1970 dans l'ensemble des pays développés représente une tendance dont l'ampleur et les conséquences sont encore mal cernées. Cette baisse est néanmoins importante, l'ICF atteignant une moyenne de 2,71 enfants par femme en 1970 au

au sein de l'OCDE, alors qu'il est de 1,71 en 2008, indice nettement inférieur au taux de fécondité (2,1 enfant par femme) pouvant assurer le renouvellement des générations en l'absence de migrations (graphique 1). L'ampleur de cette baisse varie néanmoins selon les pays. Elle a été particulièrement importante dans des pays comme le Mexique et la Turquie qui ont connu une transition de régime démographique plus tardive que les autres pays développés. Bien que d'ampleur moindre, la baisse des taux conjoncturels de fécondité est également marquée dans des pays tels que la Corée du Sud, le Japon ou, en Europe, la Roumanie, le Portugal, l'Espagne et l'Irlande.

Pour quatorze pays européens dont l'ICF est aujourd'hui, et durablement, inférieur à 1,5, la baisse de la fécondité peut constituer un enjeu politique important, le maintien à ce niveau équivalant à un rapide déclin de la population. Les indices les plus faibles concernent principalement les pays du Sud et de l'Est européen, ainsi que l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse. Au contraire, cinq pays enregistrent des niveaux de fécondité supérieurs à 1,8 induisant un déclin plus lent que les flux nets d'immigration peuvent quantitativement compenser. Les tendances récentes divergent également selon les pays. La fécondité poursuit son déclin à un rythme particulièrement rapide en Corée du Sud, au Japon, au Portugal, en Pologne et en Allemagne notamment (graphique 2). Le niveau

Graphique 1

Indice conjoncturel de fécondité (ICF) en 1970, 1995 (1) et 2008 (2)



Source : base de données sur la famille OCDE : instituts nationaux de statistiques et Eurostat et statistiques démographiques pour les pays européens non membres de l'OCDE.

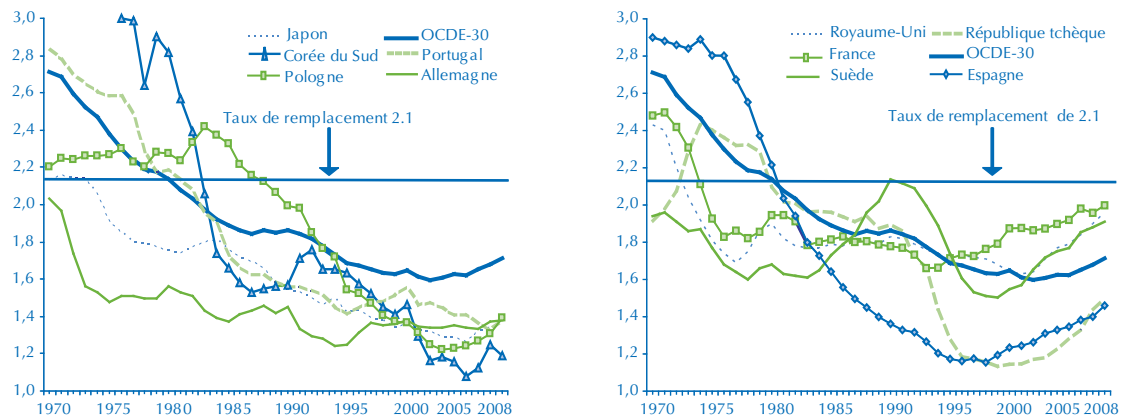
Les pays sont ordonnés par niveaux décroissants des taux de fécondité en 2008.

(1) 1990 pour la Croatie, la Lettonie et Malte.

(2) 2007 pour les pays suivants : Bulgarie, Croatie, Chypre, Estonie, Lettonie, Lituanie, Malte, Roumanie, Slovaquie et États-Unis.

(2) Cet indicateur de conjoncture de la fécondité est très sensible aux variations de calendrier des naissances : des naissances plus tardives sur le cycle de vie induiront une baisse de l'indicateur conjoncturel et sous-estimeront la fécondité finale. Pour cette raison, certains auteurs ont proposé des estimations de l'indice de fécondité ajustées des variations de calendrier. La valeur de l'indicateur dépend alors des variations de calendriers pris comme référence pour réaliser cet ajustement.

### Une remontée des taux particulièrement notable dans certains pays Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité de 1970 à 2008



Source : OCDE (2009), *Panorama de la Société*, Paris.

particulièrement bas autour des années 2000 est dû à la conjonction d'une baisse de la fécondité aux âges plus jeunes coïncidant avec un niveau bas de fécondité après l'âge de 30 ans (Frejka et Sobotka, 2008). En revanche, le processus de baisse s'est ralenti et s'est même inversé dans la majorité des pays européens depuis le début des années 2000. L'inversion de tendance est particulièrement importante dans des pays comme l'Espagne, la France, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède, où la remontée des taux de fécondité est souvent plus ancienne. Plusieurs facteurs expliquent généralement ce retournement : le ralentissement (voire l'arrêt dans certains pays telle la France) de la chute des niveaux de fécondité avant 30 ans et la progression des naissances ayant lieu après 30 ans, qui s'est accélérée dans certains pays depuis le début des années 2000 (Prioux, 2007). La remontée des taux de fécondité illustre ainsi très largement l'arrêt du processus de report des naissances engagé depuis le début des années 1970 (3).

La France occupe une situation un peu particulière parmi les pays connaissant cette remontée. En effet, le milieu des années 1990 a marqué un net retournement alors que le déclin était encore très important dans les autres pays. Le taux de fécondité dépasse les deux enfants par femme dès 2006 et se situe, depuis, en tête des pays européens avec l'Islande et l'Irlande à un niveau assez proche du taux de remplacement. Comparativement aux autres pays d'Europe continentale, la France fait

même figure d'exception puisque la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas exhibent des taux autour de 1,7 et 1,8, et que l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont des taux sensiblement plus bas.

#### Une entrée en maternité de plus en plus tardive

Pour partie, ces évolutions reflètent celles du calendrier des naissances, notamment de l'entrée en maternité qui est aujourd'hui plus tardive qu'il y a quarante ans. Pour certains pays, notamment ceux d'Europe occidentale, le phénomène de report de l'entrée en maternité a été particulièrement marqué jusqu'aux années 1990, tandis que l'évolution de l'âge moyen à la naissance du premier enfant (4) est sensiblement moindre depuis. Au contraire, la tendance est plus récente dans les pays situés sur le côté droit du graphique 3 (p. 10), incluant notamment les pays d'Europe de l'Est. Au total, l'entrée en maternité se fait aujourd'hui à des âges très variables, de 24,7 ans en Bulgarie à 29,8 ans au Royaume-Uni. La contribution des maternités tardives aux niveaux totaux de fécondité n'est pas non plus uniforme. Dans les pays nordiques, aux Pays-Bas et en France, la fécondité après l'âge de 30 ans est particulièrement élevée, souvent plus élevée que celle ayant lieu avant cet âge (Van Nimwegen et Beets, 2008 ; Prioux, 2007). Elle est, en revanche, un peu plus faible dans les pays du Sud de l'Europe, mais fortement croissante. Un phénomène de report des naissances semble donc bien

(3) Les indicateurs de fécondité complète par génération sont des indicateurs plus fiables des tendances de la fécondité. Toutefois, leur limite évidente est qu'ils ne sont pas disponibles pour les plus jeunes générations n'ayant pas atteint la fin de leur vie féconde.

(4) L'âge moyen à la première maternité est estimé à partir des taux de fécondité par âge et par parité. Dans certains pays, l'information sur la parité de l'enfant n'est pas totalement fiable ; l'estimation de l'âge à la première maternité peut être ainsi biaisée. Pour cette raison, on préfère souvent comparer l'âge moyen des mères à la naissance des enfants, toutes parités confondues. Mais on perd l'information concernant l'entrée en maternité.

caractériser ces pays. La phase de recouvrement tend néanmoins à s'épuiser pour certains pays où la hausse des taux de fécondité aux âges élevés ralentit aujourd'hui [Beer (de), 2006]. En revanche, la fécondité postérieure à 30 ans reste faible en Allemagne, en Autriche ou dans les autres pays d'Europe continentale. Le « rattrapage » ayant lieu après 30 ans dans les autres pays n'est donc pas observé ici, parce qu'il n'a pas encore commencé ou qu'il n'aura pas lieu avec la même intensité.

Par ailleurs, il est assez difficile de prédire quel sera l'impact du retardement des naissances sur les niveaux définitifs de fécondité. L'existence de limites biologiques suggère qu'un important recul aura un impact négatif sur le niveau de fécondité, en raison du raccourcissement de la période dévolue à la procréation. La comparaison internationale ne permet toutefois pas d'étayer cette prédiction, puisque des relations très diverses sont observées en Europe entre l'évolution du calendrier des naissances et celle des niveaux de fécondité complète, dès lors que l'on observe les tendances entre générations (Toulemon, 2004).

### Activité des femmes et fécondité : des relations moins conflictuelles

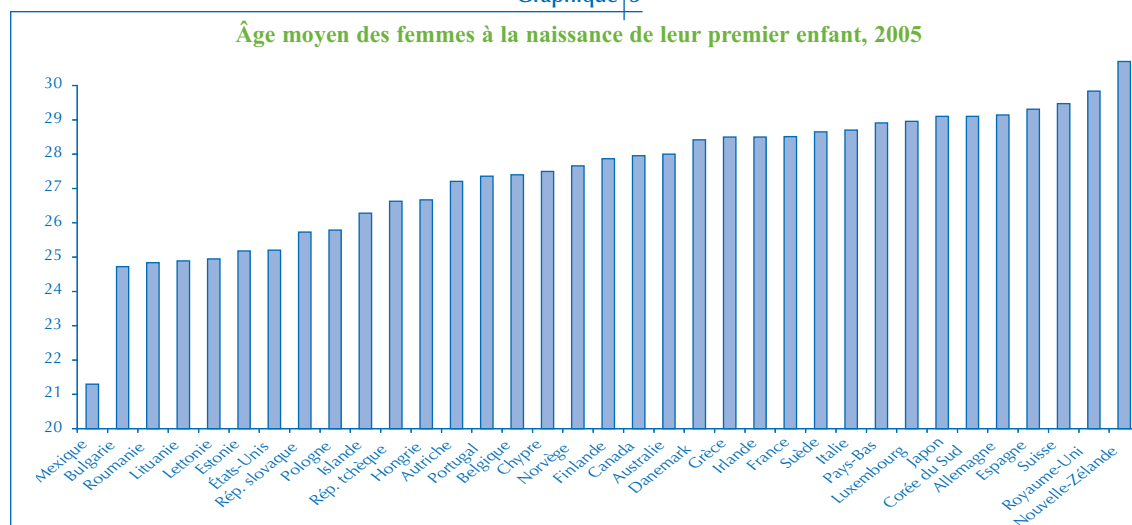
L'évolution des relations entre la fécondité et l'activité des femmes est un autre élément ayant fortement transformé le paysage de la fécondité dans les pays développés depuis quelques décennies. Cette transformation est particulièrement saisissante lorsque l'on prête attention à la corrélation existant entre l'ICF et le taux d'emploi des femmes âgées de 25 ans à 59 ans : alors que cette corrélation était clairement négative jusqu'au milieu des années 1980, elle disparaît en 2006 (graphique 4).

Deux groupes de pays apparaissent toutefois nettement : d'un côté, ceux qui présentent les taux d'emploi des femmes les plus élevés et qui, simultanément, exhibent les taux de fécondité les plus élevés ; de l'autre, les pays qui, comme la Corée du Sud, l'Italie, la Grèce, l'Espagne, le Japon ou la Pologne, cumulent des taux d'emploi et de fécondité comparativement faibles. La transformation des attitudes vis-à-vis de l'emploi des mères, l'attraction croissante que le marché du travail exerce sur ces dernières, ou le rôle des politiques favorisant la conciliation entre travail et vie familiale sont autant de facteurs mis en avant pour expliquer cette inversion de situation (Brewster et Rindfuss, 2000 ; Ahn et Mira, 2002 ; D'Addio-Dervaux et Mira d'Ercole, 2005). Le développement de l'activité des femmes peut alors sembler propice à la stimulation de la fécondité.

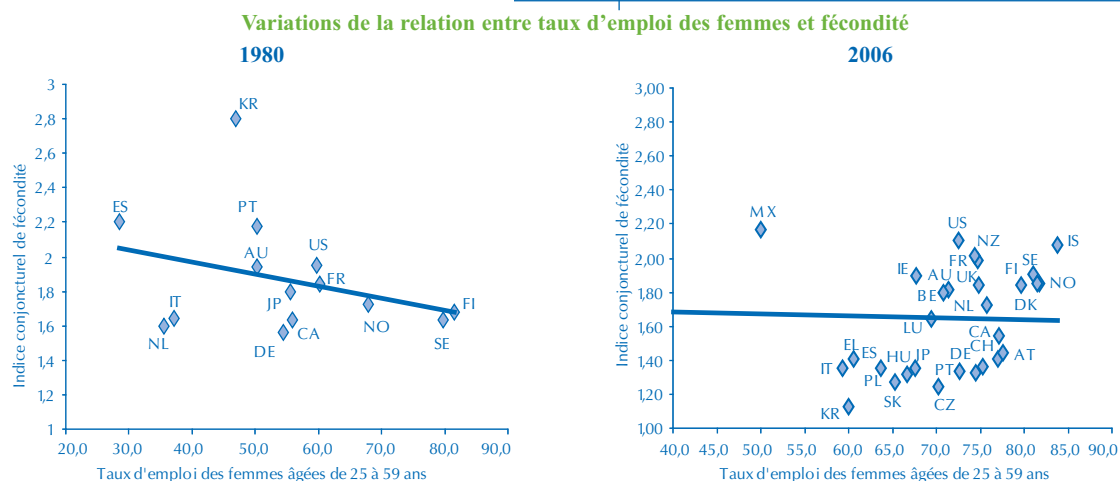
Henriette Engelhardt *et al.* (2004) et Tomas Kögel (2004) modèrent toutefois cette observation en soulignant que le changement de signe de la corrélation entre pays des taux de fécondité et d'emploi des femmes peut être trompeur, l'intensité de la relation entre ces deux grandeurs variant entre les pays. Ce changement de signe peut refléter une réduction des écarts entre les pays ou une réelle inversion des comportements dans chaque pays. En séparant ces deux aspects, les auteurs estiment que la corrélation entre emploi des femmes et fécondité est négative, qu'elle le demeure après les années 1980, mais que l'antagonisme entre ces deux dimensions s'est souvent atténué. Le développement de contextes plus favorables à la conciliation emploi-famille peut expliquer pour partie cette tendance ; il serait toutefois erroné d'en conclure que la hausse de l'emploi des femmes a un effet positif sur la fécondité. En outre, les pays

Graphique 3

### Âge moyen des femmes à la naissance de leur premier enfant, 2005



Source : base de données OCDE sur la famille : division des statistiques de l'ONU et Eurostat pour les pays de l'Union européenne ; Mexique : Consejo nacional de Población.  
Les pays sont ordonnés par âge croissant à la première maternité.



Source : base de données OCDE sur la famille.

LU : Luxembourg ; DK : Danemark ; FR : France ; SE : Suède ; HU : Hongrie ; AU : Australie ; UK : Royaume-Uni ; BE : Belgique ; IS : Islande ; AT : Autriche ; FI : Finlande ; DE : Allemagne ; IE : Irlande ; JP : Japon ; KR : Corée du Sud ; NO : Norvège ; SK : République slovaque ; CZ : République tchèque ; NZ : Nouvelle-Zélande ; NL : Pays-Bas ; PT : Portugal ; PL : Pologne ; CH : Suisse ; EL : Grèce ; IT : Italie ; US : États-Unis ; CA : Canada ; ES : Espagne ; MX : Mexique.

Lecture : en Espagne, le taux de fécondité était, en 1980, de 2,2 enfants par femme et le taux d'emploi était de 28 % pour les femmes âgées de 25 ans à 59 ans ; ces taux sont respectivement de 1,38 et 58 % en 2006.

scandinaves et méditerranéens ne semblent pas avoir connu une telle évolution. Néanmoins, l'antagonisme entre emploi et fécondité est plus faible dans le premier groupe de pays, alors qu'il est beaucoup plus élevé dans le second. Les politiques et les institutions liées à l'emploi devraient permettre d'expliquer pour partie ces différences de magnitude. Par ailleurs, la hausse des taux d'emploi des femmes semble s'être accompagnée d'une polarisation des comportements d'offre de travail selon le nombre d'enfants dans les pays marqués par une forte réduction de la fécondité (Thévenon, 2009 b). L'emploi à temps plein a pu devenir plus nettement associé à l'absence d'enfants, et l'emploi à temps partiel plus directement lié à la présence d'enfants. La sélection des mères dans l'emploi semble ainsi particulièrement forte dans les pays où la proportion de femmes sans enfant a particulièrement crû.

En résumé, une grande majorité des pays européens exhibe aujourd'hui un niveau de fécondité qui reste très en deçà de celui permettant le renouvellement des générations. Ce niveau est particulièrement bas (entre 1,3 et 1,7) dans la plupart des pays d'Europe continentale, centrale ou de l'Est, ainsi qu'au Japon ou en Corée du Sud. D'autres pays, tels la France ou les pays anglophones, affichent au contraire des niveaux proches de ce dernier. Par ailleurs, les pays à plus forte fécondité présentent également les niveaux d'emploi des femmes les plus élevés, contrairement à ce qui était observable jusqu'au début des années 1980. Le développement des aides aux familles et à la conciliation entre travail et vie familiale peut, en partie, expliquer ce changement.

### L'impact des transferts financiers en faveur des familles

Les aides destinées aux familles pour accompagner la naissance ou prendre en charge leurs enfants sont multiples. De façon très sommaire, ces aides peuvent être regroupées en cinq grandes catégories :

- les aides qui accompagnent les « futures » mères au cours de leur grossesse et jusqu'à l'accouchement. La plupart des pays proposent essentiellement un suivi médical, des services d'information ou d'aide sociale (en particulier en matière de nutrition) et un service d'hospitalisation accueillant les femmes pour accoucher (OCDE, 2009) ;
- les aides octroyées à la naissance d'un enfant, sous la forme de paquet-naissance (incluant biberon, premiers vêtements), de bons ou d'une somme forfaitaire allouée à la naissance ;
- les aides financières plus régulières et de plus long terme pour aider les familles à prendre en charge le coût direct des enfants représenté par les dépenses leur étant liées. Leur forme est multiple : allocations familiales, prestations d'aides sociales indexées à la présence d'enfant, avantages fiscaux réservés aux familles avec enfants ou encore aides prenant en charge une partie des coûts de l'éducation ;
- les aides dont l'objectif est d'aider les parents à concilier leur vie professionnelle avec la prise en charge des enfants. Les droits ouverts en matière de congés liés à la naissance ou la présence de très jeunes enfants ou d'enfants malades, les services offerts en matière de garde ou d'éducation des enfants, les prestations financières ou avantages fiscaux conditionnés à l'emploi font partie de cette catégorie ;

- enfin, certaines aides sont octroyées aux parents qui, au contraire, sont sans activité marchande ou interrompent leur emploi pour prendre en charge un jeune enfant.

Ces aides, ponctuelles ou répétées, apportent un soutien plus ou moins continu au cours de l'enfance. Leur portée sur la décision d'avoir des enfants est donc *a priori* variable. De plus, elles n'affichent pas toujours un objectif de soutien à la fécondité et peuvent avoir, au contraire, des motivations très diverses : aides sociales aux familles, compensation du coût des enfants, aide au développement de ces derniers, soutien à la conciliation emploi-famille. Certains pays peuvent mobiliser certaines mesures de politiques familiales pour réguler le marché du travail. Le congé parental peut, par exemple, être un moyen de contenir temporairement l'offre de travail des femmes et limiter la pression exercée sur le taux de chômage. Néanmoins, même en l'absence d'objectifs explicites, ces aides peuvent avoir un effet indirect sur la fécondité en améliorant les conditions de vie des familles. Par ailleurs, leur impact peut s'exercer sur le calendrier des naissances ou sur le nombre final d'enfants que chaque génération aura à la fin de sa période de vie procréative.

Cependant, la littérature ne permet pas de hiérarchiser complètement l'incidence de chaque type d'aide car elles sont très souvent agrégées pour pouvoir quantifier leur impact. En outre, on ne dispose souvent pas du recul nécessaire permettant d'évaluer l'effet à long terme de certaines mesures. Les aides aux familles ont un impact important sur les coûts directs et indirects des enfants, mais leur effet sur la fécondité semble limité. Si elles influencent assez clairement le calendrier des naissances, leur impact sur la fécondité finale est davantage débattu. Toutes les synthèses de la littérature déjà réalisées sont loin de délivrer un message sans ambiguïté sur les effets des politiques sur la fécondité. Les auteurs s'étant livrés à cet exercice se montrent pour le moins circonspects. Pour Joëlle Sleebos (2003) ou Anne H. Gauthier (2007), les résultats sont souvent contradictoires ou non concluants. La littérature parue depuis permet de renouveler ce constat, en l'amendant toutefois dans un sens plus concluant. Il paraît ainsi assez bien établi qu'un soutien financier et les transferts aux familles exercent effectivement une influence positive sur la fécondité, observable sur le calendrier des naissances mais plus incertaine sur leur nombre final. L'effet positif des politiques visant à concilier travail et vie de famille est, quant à lui, plus avéré sur l'alternative qui peut être posée entre la décision d'avoir des enfants et celle de privilégier sa carrière dans l'emploi. Les dispositifs en question ont toutefois une incidence variable et plus ou moins sûre : la durée du congé d'emploi suivant la naissance d'un enfant et son taux de rémunération semblent

exercer un effet relativement faible et limité au calendrier des naissances ; l'accès à des modes d'accueil du jeune enfant semble être un facteur explicatif des différences de fécondité à travers les pays ; son effet sur les disparités de comportement dans chaque pays est plus incertain. Un examen plus détaillé de la littérature permet de mettre en avant plusieurs résultats.

### *Une explication limitée des écarts de fécondité*

L'impact des transferts de revenu en direction des familles avec enfants semble exercer un effet, certes statistiquement significatif, mais limité en intensité. La littérature ne permet pas de dresser un panorama exhaustif de l'impact des différents types d'aides financières. On peut toutefois distinguer les recherches tendant à évaluer l'impact de la somme des aides financières, considérées en un bloc, et mesuré au moyen de la comparaison ; d'autres travaux examinent l'effet des allocations versées à la naissance ou des avantages fiscaux accordés de façon plus permanente aux familles.

Les analyses fondées sur des macro-données comparatives conduisent toutes à ce constat. Ces analyses étudient généralement l'impact du soutien financier global accordé aux familles, sans distinction selon le type d'aide, après avoir construit un indice permettant de comparer la générosité de l'aide à travers les pays. Cependant, les indicateurs retenus sont limités, soit parce qu'ils ne prennent pas en compte toutes les aides, soient parce qu'ils représentent arbitrairement l'aide perçue par une population déterminée et ne rendent pas compte du ciblage particulier existant dans certains pays en faveur de certaines catégories de population. Malgré leurs limites, ces analyses estiment toutes un effet qui, en moyenne, est relativement faible. À partir d'un tel indice global mesurant la générosité du soutien financier accordé aux familles, Didier Blanchet et Olivia Ekert-Jaffé (1994) estiment qu'un accroissement des transferts au niveau des pays les plus « généreux » comme la France n'aura qu'un effet limité sur la fécondité des pays où le niveau d'aide est moins élevé : l'application du régime français au Royaume-Uni n'aurait, par exemple, pour effet que d'augmenter les taux de fécondité de 0,17 enfant par femme. Avec une couverture de pays plus large (vingt-deux pays de l'OCDE), Anne Gauthier et Jan Hatzius (1997) proposent une estimation d'ampleur encore plus modeste : un accroissement des allocations familiales de 25 % (sans prendre en compte les avantages fiscaux) conduirait à une hausse moyenne d'environ 0,07 enfant par femme. Leur analyse suggère également un certain délai de réponse des comportements aux politiques, leur impact apparaissant plus important lorsqu'est pris en compte un décalage

de quelques années. Anna D'Addio-Dervaux et Marco Mira d'Ercole (2005) proposent une estimation d'ampleur assez similaire (les avantages fiscaux étant inclus cette fois-ci dans leur estimation du soutien financier) : l'augmentation d'un quart du soutien moyen octroyé dans les pays de l'OCDE produirait une augmentation du taux de fécondité de 0,05 enfant par femme, soit une augmentation de 3 % de l'ICF. Plus récemment, Adriaan Kalwij (2009) trouve que les variations de dépenses en prestations familiales monétaires n'ont pas d'effet significatif sur la fécondité de seize pays de l'OCDE.

### Un effet positif des allocations versées à la naissance

D'autres travaux sur des données individuelles apportent un éclairage sur l'impact de différents types d'aides. Les premières aides examinées sont les sommes versées à la naissance sous forme d'allocation ou de prime à la naissance. Elles peuvent, théoriquement, avoir un effet sur l'intention d'avoir un enfant ou sur la décision de ne pas interrompre une grossesse. Giovanna Boccuzzo *et al.* (2008) analysent ainsi l'impact de l'introduction d'un « bonus » financier accordée aux habitants de Frioul-Vénétie Julienne en Italie au premier janvier 2000. Les auteurs estiment que ce bonus a provoqué à la fois un moindre recours à l'avortement et une hausse du nombre des naissances parmi les femmes à niveau d'éducation et de situation économique plus faibles. D'autres expériences confirment un effet positif de ce type de prime, d'autant plus important que la prime est élevée. L'Australie est un exemple où de tels « bonus » à la naissance ont été récemment introduits : depuis mai 2004, toutes les mères qui donnent naissance à un enfant reçoivent une somme dont le montant a été progressivement augmenté de A\$3 000 (environ 1 950 euros) en mai 2004 à A\$5 000 (soit 3 250 euros) en juillet 2008. Il semble que ce bonus, en réduisant le coût direct d'une naissance, ait eu un effet sur l'intention d'avoir un enfant et, par voie de conséquence, sur la fécondité (Drago *et al.*, 2009). La spécification retenue par les auteurs semble, en outre, indiquer que le bonus ait eu son effet principal à travers l'intention d'avoir un deuxième enfant. Kevin Milligan (2005) trouve lui aussi un effet assez important à partir de l'analyse des effets des transferts au Québec par le biais de l'allocation pour nouveau-nés versée aux parents à partir du premier enfant depuis 1988. Ce soutien bénéficie à tous les parents mais est plus élevé pour les ménages à bas revenu. La mise en œuvre de ce programme aurait induit une hausse de la fécondité de 12 % en moyenne, allant jusqu'à 25 % pour les ménages bénéficiant du soutien le plus élevé.

### Les transferts permanents : un impact avéré mais limité

L'aide accordée sous forme de transferts socio-fiscaux liés au nombre d'enfants, par le biais d'allocations familiales ou de réductions d'impôts, constitue une aide plus permanente. L'effet mis en évidence est très souvent positif mais de magnitude variable. Olivia Ekert-Jaffé (1986) estime, par exemple, que l'effet des aides financières directes (constituées de la somme des allocations familiales, du complément familial et des aides en matière de logement) ont eu un impact estimable à environ 0,2 enfant par femme, en France, à la fin des années 1970, et qu'une pleine compensation du coût direct des enfants pourrait produire une hausse de la fécondité de seulement 0,3 enfant par femme. L'effet estimé est ainsi d'un ordre de grandeur comparable à celui estimé par D. Blanchet et O. Ekert-Jaffé (1994) à partir d'une analyse comparative.

Junsen Zhang *et al.* (1994) ont examiné les effets de trois programmes d'exemption fiscale, d'allocations familiales ou de crédits d'impôt mis en place au Canada des années 1920 aux années 1990. Chaque mesure est estimée avoir un effet positif. Par ailleurs, la magnitude de leur impact ne semble pas statistiquement différente, ce qui peut indiquer que la population est plus sensible à la générosité du dispositif plutôt qu'à son type. La France est, de ce point de vue, un cas particulièrement intéressant en raison de la générosité de ses aides financières et, surtout, fiscales (Adema et Thévenon, 2008). Peu de travaux ont pourtant analysé l'impact de ces dernières. Une exception considérable est le travail de Camille Landais (2003) qui analyse l'impact du changement de législation relatif à la réduction d'impôt octroyée aux parents de trois enfants ayant eu lieu en 1981, le poids de l'enfant étant passé d'une demi-part à une part entière pour calculer le revenu imposable. L'auteur conclut, lui aussi, à un effet positif mais faible de cette réforme : une variation de 1 % de l'abattement fiscal accordé aux familles de trois enfants pourrait ainsi produire une hausse de seulement 0,05 % de la probabilité d'avoir un troisième enfant. Selon C. Landais, la réponse aux incitations fiscales est croissante avec le niveau de revenu, les très hauts revenus se montrant légèrement plus sensibles aux incitations fiscales que les « hauts » revenus (ce qui n'est pas étonnant, puisque l'abattement est fortement croissant avec le niveau de revenu en France). Toujours pour le cas français, Guy Laroque et Bernard Salanié (2005 et 2008) estiment, par microsimulations, que l'effet des aides financières est significatif mais relativement faible : l'élasticité de la « demande » d'enfants est estimée à 0,2, ce qui implique qu'une réduction du quart du coût

de l'enfant engendrerait une hausse de la fécondité de seulement 5 % (5).

Plus récemment, Daniel Chen (2009) croit déceler dans la générosité des transferts fiscaux en direction des familles en France l'une des raisons du fait que, contrairement à d'autres pays européens ou aux États-Unis, la fécondité des ménages « riches » est plus élevée que celle des plus pauvres. Pour le chercheur, les incitations fiscales exercent un effet important sur le mariage et la fécondité : une hausse de revenu par le biais des incitations fiscales équivalente à 1 % du revenu du ménage produit une croissance moyenne de 0,09 personne, qui correspond à une hausse de 4 points de pourcentage de la proportion de famille avec au moins un enfant. Il est possible toutefois que ces estimations soient positivement biaisées par des problèmes de mesure et de caractéristiques non observées. Un effet positif mais modéré est, par exemple, estimé par Andras Gabos *et al.* (2009) sur des données hongroises regroupant l'effet des allocations familiales et des avantages fiscaux accordés aux familles ; une hausse de 1 % des aides produirait une augmentation de la fécondité de 0,2 %.

### *Des aides encourageant mais ne déterminant pas les comportements*

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer que l'effet estimé des aides financières sur la fécondité demeure limité. Une première raison est que l'effet des politiques ne se détecte que dans le long terme. L'analyse d'A. Gauthier et J. Hatzius (1997) suggère, en particulier, un tel décalage, l'effet des politiques apparaissant plus grand après quelques années. Ce décalage peut être expliqué par l'effet de plusieurs facteurs. Des contraintes biologiques, d'abord, puisqu'une période incompressible de neuf mois est nécessaire de la conception à la naissance ; cette période s'allonge, en outre, à mesure que l'âge des parents potentiels s'élève, le délai s'étendant sous l'effet de l'âge entre la tentative pour procréer et leur succès. Mais, en amont, il y a aussi un délai nécessaire pour que l'intention d'avoir un enfant puisse émerger et que les partenaires s'accordent autour de cette intention (voir l'article d'Anne Solaz et Arnaud Régnier-Loilier dans ce numéro de *Politiques sociales et familiales* p. 61). Il est également possible qu'une proportion non négligeable d'individus ne soit pas en mesure d'avoir un autre enfant en raison d'obstacles biologiques. Cette question est pourtant rarement

abordée par la littérature cherchant à mesurer l'impact des politiques.

Une autre raison peut expliquer la modération de l'effet estimé : l'aide reçue par les parents sera investie pour accroître les conditions de vie matérielles ou éducatives des enfants présents plutôt que par la motivation de l'arrivée d'un enfant supplémentaire. Autrement dit, l'effet « qualité » (mesurant la dépense moyenne par enfant) domine l'effet « quantité » (mesuré par l'agrandissement de la famille). Par ailleurs, l'aide financière, bien que variable selon les pays, est souvent trop faible pour couvrir les coûts réels de l'enfant et pèse donc faiblement sur la décision d'avoir un enfant. Il est possible que les aides financières aient un effet seulement à partir d'un certain seuil de revenus ou d'un certain montant d'aide. Les analyses précédemment mentionnées vont dans ce sens, puisque l'effet de l'aide semble non ambigu et plus large dans les pays où l'aide est la plus généreuse, comme au Québec ou en France. Par ailleurs, dans ce dernier pays, l'ensemble des aides au coût « direct » des enfants est croissante avec le niveau de revenu en raison de la prépondérance des aides fiscales qui elles-mêmes augmentent avec le revenu. Pour cette raison, les aides auront tendance à avoir un effet plus certain pour les ménages les plus riches pour lesquels elles dépassent le seuil auquel elles deviennent un élément déterminant dans la décision d'avoir un enfant. Néanmoins, les aides financières compensent le coût direct, nettement inférieur au coût indirect qui peut être lié aux interruptions de la participation au marché du travail que peut induire l'arrivée des enfants (Thévenon, 2009 c).

Un autre intérêt des travaux menés sur des données individuelles est de mettre en exergue l'hétérogénéité des effets selon les groupes de population concernés. Le milieu socio-économique des familles est un paramètre important, les aides financières semblant influencer principalement la fécondité de populations les moins favorisées du point de vue économique ou de leur capital éducatif. Alma Cohen *et al.* (2007) observent ainsi un effet positif des aides financières sur la fécondité des femmes israéliennes pour lesquelles l'aide moyenne perçue sur la période 1999-2005 produirait une hausse de la fécondité de 7,8 %. Néanmoins, l'effet positif est concentré dans la première moitié de la distribution des revenus familiaux. Un résultat comparable est obtenu par l'étude de G. Boccuzzo *et al.* (2008) citée *supra* pour le cas de l'Italie.

(5) L'échantillon sur lequel se basent leurs simulations est toutefois très restreint, puisqu'il comprend un peu plus de 2 600 femmes avec un nouveau-né, ce qui est très inférieur aux variations annuelles du nombre de naissances qui sont de l'ordre de 10 000 naissances dans les années 1990. Il n'est donc pas certains que leur modèle puisse rendre compte des évolutions de la fécondité qui excèdent ces variations saisonnières.



## Un effet plus marqué sur l'agrandissement des familles ?

L'impact des aides diffère également selon le rang de naissance, mais les résultats ne sont pas tous convergents pour établir si c'est l'arrivée du premier enfant ou, au contraire, l'agrandissement de la famille qui est plus sensible aux aides financières. L'étude de A. Gauthier et J. Hatzius (1997) trouve que l'effet des aides est davantage marqué pour les premières naissances que pour les naissances de rang supérieur. Toutefois, plusieurs études relèvent un résultat inverse. Par exemple, G. Boccuzzo *et al.* (2008) montrent que les changements de comportements de fécondité suivant l'introduction de bonus à la naissance au Frioul-Vénétie Julienne en Italie sont importants pour les femmes (plus faiblement éduquées) ayant déjà un et, surtout, deux ou trois enfants, et imperceptibles pour celles n'ayant pas encore d'enfant. De même, Andras Gabos *et al.* (2009) trouvent, sur des données hongroises, un impact des aides financières croissant avec le rang de naissance. Pour le cas de la France, Guy Laroque et Bernard Salanié (2005 et 2008) estiment que la réponse aux incitations financières est également plus forte pour les rangs d'enfants plus élevés (6). La France, où l'aide est assez nettement croissante pour les familles nombreuses, pourrait constituer un exemple d'effets positifs d'un soutien aux familles nombreuses. Comme le notent Didier Breton et France Prioux (2005), la France est le pays européen où la fécondité de rang 3 ou supérieur contribue le plus à la fécondité totale.

## Les aides à la conciliation entre travail... et fécondité ?

Un autre élément déterminant est constitué de l'ensemble des mesures aidant les parents à concilier travail et vie familiale. Les aides financières conditionnées au travail sont un premier type incitant à une participation à l'emploi mais pouvant avoir des conséquences inattendues sur la fécondité. Le Royaume-Uni est un cas exemplaire de ce type de programme puisque le *Working Families' Tax Credit* (WFTC – crédit d'impôt pour les familles en emploi) introduit en 1999 cumulé à l'accroissement de l'*Income Support* (aide financière) aux ménages sans emploi a induit une hausse des dépenses publiques par enfant d'environ 50 % en

termes réels de 1999 à 2003, sans équivalent depuis une trentaine d'années. Les résultats concernant leur effet sur la fécondité sont néanmoins mitigés. Mike Brewer *et al.* (2009) estiment que ces aides ont induit une hausse des naissances d'environ 15 % parmi les bénéficiaires à faible niveau d'éducation et de revenu. Néanmoins, les effets sont hétérogènes selon les populations. L'analyse des effets du WFTC d'Asako Ohinata (2008) montre que la fécondité des mères célibataires a été réduite et que l'espacement entre les naissances les concernant a augmenté. Pour les femmes ayant un conjoint, il semble que cette réforme du régime fiscal n'a pas eu d'effet sur l'arrivée d'un premier enfant mais qu'elle a accéléré la naissance d'un deuxième.

## Durée et rémunération du congé : deux paramètres pouvant favoriser la fécondité

Les congés accordés après la naissance des enfants, les aides en matière de services de garde formels, et les possibilités de travailler à temps partiel ou selon des horaires flexibles sont les autres principaux dispositifs susceptibles de favoriser la conciliation entre travail et formation de la famille. Là encore, les résultats de travaux analysant leur influence sur la fécondité sont mitigés (Gauthier, 2007). La génération d'études la plus récente tend néanmoins à souligner que ces politiques ont un effet positif sur la fécondité, malgré des orientations contradictoires. Les politiques adoptées en matière de congé suivant la naissance d'un enfant illustrent cette diversité, certains pays ayant tendance à privilégier l'extension de sa durée et d'autres son niveau de rémunération. Ces deux paramètres ont une incidence sur la fécondité, mais dans un sens qui n'est pas toujours clairement établi. La durée du congé est, d'abord, un paramètre dont l'effet estimé sur la fécondité n'est pas toujours positif. En effet, si A. H. Gauthier et J. Hatzius (1997) estiment que les taux de fécondité réagissent positivement à un allongement des congés, A. D'Addio-Dervaux et M. Mira d'Ercole (2005) parviennent au résultat contraire, bien que la relation soit de faible intensité : une augmentation d'une semaine de la durée du congé rend compte d'une baisse moyenne du taux de fécondité de l'ordre de 0,3 % dans les pays de l'OCDE (7). L'effet est donc limité puisqu'une durée de congé de un an serait au final responsable d'une variation des taux de fécondité de 0,03 enfant par femme.

(6) Leur résultat est instable et dépend fortement de la stratégie d'estimation empirique. Dans une première version de leur travail, ils estimaient que les incitations financières exerçaient leur plus grande influence sur l'arrivée d'un premier enfant, et peu d'incidence sur la fécondité de rang supérieur (Laroque et Salanié, 2004). Dans leurs analyses plus récentes, la première et la troisième naissances sont les plus sensibles aux incitations financières (Laroque et Salanié, 2008).

(7) De leur côté, Anne-Hélène Gauthier et Jan Hatzius (1997) et Alicia Adsera (2004) relèvent un coefficient positif entre la fécondité et les congés parentaux, qui n'est statistiquement significatif que dans la deuxième étude (qui ne prend pas en compte les effets dynamiques). Toutefois, l'interprétation de ces résultats n'est pas toujours très claire car les pays où la durée du congé est la plus longue sont aussi ceux où l'offre de service de garde est également la plus faible.

En revanche, la rémunération du congé semble être un paramètre plus déterminant. Ainsi, les mêmes auteurs estiment qu'une hausse de 10 % du taux de remplacement obtenu par l'indemnisation du congé maternité produirait une hausse du taux de fécondité d'environ 2,3 %. Des analyses sur des données nationales confirment ce résultat, notamment pour les pays scandinaves où ces congés sont relativement généreux. En particulier, les analyses de Marit Ronsen (2004) et M. Ronsen et Kari Skrede (2008) pour l'ensemble des pays nordiques et de Jan Hoem (1993) pour la Suède concluent à un tel effet positif. La prime de congé parental rémunéré accordée en cas d'une deuxième naissance rapide introduite au milieu des années 1980 semble avoir suscité une réduction de l'espacement des naissances, qui s'est maintenue malgré les cycles économiques (Andersson et Neyer, 2008). La politique engagée en matière de congé semble donc avoir accéléré le processus et a pu transformer ce changement en situation permanente. L'effet sur la fécondité finale demeure néanmoins incertain, même si les politiques suédoises d'aides à la conciliation ont certainement été un facteur ayant contribué à minimiser les différences de comportements de fécondité selon le niveau d'éducation (Andersson et Neyer, 2008).

D'autres pays se sont orientés vers un congé couvrant une période plus longue mais indemnisé de façon forfaitaire. Des effets positifs sur la fécondité sont observés, mais ils sont, dans ce cas, fortement différenciés selon le niveau de vie et la catégorie sociale. Pour la Norvège, Arnstein Aassve et Trude Lappégard (2009) constatent ainsi que les ménages traditionnels où la femme a un faible niveau d'éducation et de faibles revenus ont beaucoup plus souvent recours à l'allocation versée aux parents gardant leur enfant et que cette allocation les a incités à avoir un deuxième enfant plus rapidement. Cette allocation accélère alors l'arrivée d'un troisième enfant (Lappégard, 2009). Pour Andres Vikat (2004), la probabilité d'avoir une troisième naissance a été plus grande parmi les femmes bénéficiant de l'allocation de garde parentale en Finlande au milieu des années 1990. Selon l'auteur, pour cette raison, la fécondité n'a pas chuté en Finlande durant la récession connue à cette période, contrairement à ce qui a pu être observé en Suède. De même, pour le cas de la France, Thomas Piketty (2005) observe que l'extension de l'allocation parentale d'éducation (APE) aux parents d'un deuxième enfant explique une part limitée d'au plus 20 % à 30 % de l'augmentation des naissances observées entre 1994 et 2001 (au plus 10 % des naissances de troisième rang et entre 10 % et 20 % des naissances de deuxième rang). Les femmes à plus faible niveau d'éducation, ou connaissant des conditions de

travail ou d'insertion dans l'emploi relativement mauvaises ont alors une propension beaucoup plus grande à recourir à cette allocation.

### *L'accès aux services de garde : une variable favorable aux projets de fécondité*

L'offre de services de garde et leur prix sont aussi des facteurs permettant de concilier travail et vie familiale et peuvent ainsi influencer la décision de fécondité. Là encore, la comparaison internationale suggère une forte corrélation entre les taux de fécondité et la fréquentation de modes de garde formels par les enfants âgés de moins de 3 ans, sans toutefois que le lien de causalité soit toujours clairement identifié (Castles, 2003 ; Di Prete *et al.*, 2002). A. D'Addio-Dervaux et M. Mira d'Ercole (2005) montrent néanmoins un lien de causalité positif entre le taux de couverture des modes de garde et les taux de fécondité des pays de l'OCDE, tandis qu'Adriaan Kalwij (2009) identifie un effet important des dépenses réalisées par ces pays en matière de modes de garde sur le calendrier des naissances.

Les analyses sur des données individuelles apportent un éclairage plus hétérogène. Certaines portent sur les pays scandinaves et concluent, en effet, à un effet non significatif des caractéristiques des services de garde (couverture et coût – Ronsen, 2004 ; Andersson *et al.*, 2004). Toutefois, comme le soulignent Gunnar Andersson *et al.* (2004), cette absence d'impact identifiable est sans doute due au fait que les variations en termes de quantité, qualité ou prix des modes de garde disponibles sont relativement faibles dans ces pays, où l'offre d'accueil de qualité et financièrement abordable est élevée ; les décisions en matière de fécondité dépendent alors peu des caractéristiques locales de cette offre et de leur variation. De plus, en contrôlant des facteurs locaux pouvant influencer simultanément l'offre de garde et les décisions de fécondité, Ronald Rindfuss *et al.* (2007) trouvent un effet clairement positif de l'offre de services en direction des plus jeunes enfants sur la première maternité en Norvège. Pour le cas de la Suède, Eva Mörk *et al.* (2009) estiment que le coût des modes de garde influence la fécondité, même dans un pays où ce coût est fortement subventionné et où la couverture est presque universelle. La réforme en matière de garde intervenue en 2001 aurait ainsi induit, sur une période de dix-huit mois, une augmentation des naissances de trois à cinq enfants pour mille femmes, équivalente à une hausse des naissances de 4 % à 6 %. S'intéressant au cas de l'Allemagne de l'Ouest, Karsten Hank et Michaela Kreyenfeld (2002) ne parviennent pas à identifier un effet significatif de l'offre de services de garde publics sur la fécondité ; elles estiment toutefois que la disponibilité faible de ces services est une

raison de la polarisation du choix de ne pas avoir d'enfant pour occuper un emploi sans interruption ou d'avoir des enfants (et d'occuper alors un emploi à temps partiel très limité. Enfin, pour Ariane Pailhé (2009), le recours à des modes de garde formels pour les enfants de moins de 3 ans est un facteur explicatif des différences d'intentions de fécondité existant entre la France, l'Allemagne et la Russie.

### **Le travail à temps partiel : un élément favorable aux niveaux de diplôme plus élevés ?**

Enfin, la possibilité, pour les femmes, de travailler à temps partiel ou avec des horaires flexibles semble également être un facteur favorable à la fécondité. Selon A. D'Addio-Dervaux et M. Mira d'Ercole (2005), le travail à temps partiel exerce un effet positif sur les taux de fécondité des pays de l'OCDE. Un résultat similaire est aussi obtenu par Daniela Del Boca *et al.* (2009) qui, à partir de données individuelles pour six pays européens, modélisent l'effet des aides sur la fécondité en tenant compte de leur effet simultané sur la participation des femmes à l'emploi. Globalement, les paramètres mesurant l'effet des aides ont des niveaux de significativité plus importants sur l'offre de travail que sur la fécondité qui est néanmoins influencée. L'impact du temps partiel est alors plus important pour les femmes dotées d'un capital éducatif plus élevé, contrairement à ce qui est estimé pour les autres formes d'aides. Allant aussi dans le même sens, Melinda Mills (2008) montrent que la possibilité pour les femmes d'ajuster les horaires de travail a une incidence positive sur leurs intentions de fécondité.



### **Quelles politiques pour favoriser la fécondité ?**

Au final, cette revue de littérature suggère que chacun des dispositifs aidant les familles, par voie de transferts financiers, en favorisant la conciliation entre travail et vie familiale ou, au contraire, l'interruption temporaire d'activité ont un effet positif sur la fécondité. Ces aides sont d'ampleur variable selon les pays et expliquent une part limitée des différences de niveau de fécondité. Leur effet s'ajoute toutefois à l'impact des transferts financiers et font partie du contexte dans lequel les plus hauts niveaux de fécondité sont observés dans les pays où la participation des femmes à l'emploi est également plus importante. Les analyses sur des données individuelles montrent que l'effet s'exerce surtout sur le calendrier des naissances et que les réponses aux aides sont hétérogènes au sein des populations. Ces dernières réagissent, en effet, plus ou moins

fortement aux aides leur étant adressées. Ainsi, la fécondité des populations disposant d'un capital éducatif ou économique relativement faible semble réagir plus fortement à la disponibilité des services de garde ou à la rémunération du congé (Del Boca *et al.*, 2009). En contraste, la fécondité des femmes à haut niveau d'éducation paraît plus sensible au travail à temps partiel. Dans ce contexte, les aides aux familles avec jeunes enfants sont un facteur pouvant réduire les différences de comportement entre les classes sociales. Pour O. Ekert-Jaffé *et al.* (2002), ces aides permettent aux Françaises d'avoir leur premier enfant plus tôt qu'au Royaume-Uni, où le calendrier de la première naissance est beaucoup plus différencié selon le statut social. Les aides permettent, en outre, aux employées-cadres d'avoir un deuxième enfant plus rapidement.

Toutefois, l'octroi d'aides peut aussi accentuer les différences de comportements entre les groupes sociaux parce que certaines ciblent des publics particuliers, ou parce que certains groupes ne sont pas (toujours) en mesure de bénéficier de toutes les aides auxquelles ils ont théoriquement droit. Ainsi, malgré une offre en services de garde, les ménages à faibles revenus ou faible capital éducatif ont plus souvent tendance à privilégier le recours à une interruption d'emploi relativement longue et rémunérée par une allocation que les ménages qui, grâce ou non aux aides, peuvent recourir à une garde externe. Cette allocation peut avoir un effet positif, on l'a vu, sur la fécondité, mais elle aura également tendance à renforcer la polarisation des décisions d'activité. Au contraire, certains pays privilégient davantage des dispositifs favorisant à la fois un retour plus rapide à l'emploi des mères après une naissance et un plus grand partage des tâches de soins entre les parents. L'effet des mesures sur ce dernier est encore aujourd'hui assez modeste, mais il faut noter que certaines études montrent que la participation des pères à la prise en charge d'un premier enfant joue favorablement sur le calendrier d'une deuxième naissance (Duvander et Andersson, 2006 ; Duvander *et al.*, 2010 ; Lappegard, 2009). Autrement dit, les politiques qui visent à limiter l'interruption d'emploi des femmes avec la formation de la famille et un plus grand partage des tâches domestiques semblent être une stratégie pouvant jouer positivement sur la fécondité des ménages aspirant à avoir des enfants (McDonald, 2000). Ces politiques sont certainement d'autant plus importantes que l'on observe une polarisation des comportements d'activité des femmes en fonction du nombre d'enfants dans les pays ayant connu une baisse importante des niveaux de fécondité et où les aides à la conciliation demeurent limitées (Thévenon, 2009 b). Dans de nombreux pays, l'arrivée du premier enfant demeure alors un déterminant important des choix d'activité.

Une limite aux politiques conditionnant les aides aux familles à l'emploi est toutefois de renforcer la dépendance des comportements de fécondité au regard de l'emploi. L'acquisition par les femmes d'un emploi stable devient, dans ce cas, une condition de plus en plus requise avant de procréer. Une conséquence « involontaire » de cet assujettissement est une plus grande sensibilité de la conjoncture démographique aux variations de conjoncture économique. Les aides indépendantes du statut d'emploi ou compensant cette perte de statut peuvent jouer un rôle « d'amortisseur » des effets d'une récession en réduisant l'incertitude liée à ces périodes (Blossfeld *et al.*, 2005 ; voir l'article d'Ariane Pailhé dans ce numéro de *Politiques sociales et familiales* p. 97). Inversement, le retrait de certaines aides peut susciter certaines réponses négatives des comportements de fécondité (Aassve *et Lappegard*, 2009) (8). Par ailleurs, la complémentarité des aides financières et octroyées en matière de congés ou de services de garde est aussi un facteur potentiellement favorable à la fécondité dans la mesure où il s'agit à la fois de compenser le coût « direct » budgétaire des enfants, et de réduire leur coût indirect. Les aides à la conciliation complètent ainsi les aides financières dont l'effet principal semble être de permettre une arrivée plus rapide et de jouer davantage sur l'agrandissement de la famille que dans le choix d'avoir un premier enfant. Cette influence est observée lorsque ces aides sont conditionnées à une participation à l'emploi. Toutefois, il semble qu'un certain nombre de politiques n'exerce qu'un effet temporaire : elles ont une incidence sur le calendrier des naissances, mais leur incidence sur la fécondité finale est marginale ou nulle (comme cela semble avoir été le cas des politiques de congé en Suède) (Lutz et Skirbekk, 2005). L'intérêt de mettre en œuvre de telles politiques qui auraient pour effet d'augmenter le nombre de naissances à court terme, sans effet tangible à long terme sur la descendance finale, peut alors être questionné puisque ces politiques peuvent induire une charge nette supplémentaire pour le budget public immédiat, sans certitude sur le bénéfice à long terme.

Différentes raisons ont été évoquées pour expliquer l'impact relativement faible des aides publiques sur la fécondité ; l'ampleur somme toute limitée des aides financières, puisque ces dernières

compensent très partiellement les dépenses induites par la présence et l'éducation des enfants. Les politiques favorables à la conciliation travail-famille comblent une partie de ce déficit en réduisant très fortement (si ce n'est totalement) l'effet négatif des enfants sur l'activité des femmes et leurs carrières. Néanmoins, ces politiques ne répondent qu'à une partie du problème qui concerne l'ensemble de la période de transition vers l'âge adulte (Billari, 2004 ; Blossfeld *et al.*, 2005 ; Rindfuss et Brauner-Otto, 2008). Dans ce cas, les politiques non prises en compte dans cet article soutenant la transition des études à l'emploi, permettant aux jeunes adultes d'acquérir un logement et/ou d'accroître leur autonomie financière, peuvent aussi jouer un rôle non négligeable sur les comportements de fécondité. En outre, le climat général de confiance engendré par des contextes aidant fortement les familles échappe en partie aux recherches recensées ici, malgré leur intérêt à vouloir mesurer l'impact propre à chaque type d'aides (9). La stabilité des aides, leur cohérence et leur continuité sur le cycle de vie des enfants sont alors vraisemblablement d'importants constituants de cette confiance, qui reflète simplement l'idée que le tout est supérieur à la somme des dispositifs pris chacun séparément. Cette confiance est un élément décisif de l'effectivité des politiques, c'est-à-dire du fait que, indépendamment de leurs résultats exacts, la population fera usage des dispositifs et des aides auxquels elle a droit. Elle est également un marqueur de la cohérence des politiques familiales avec le reste du système institutionnel qui peut expliquer des écarts de niveaux de fécondité persistants entre les pays.

La France illustre un cas où l'opinion vis-à-vis des politiques familiales et leur contribution à l'aisance financière et à la conciliation emploi-famille est assez bonne et ancienne (Strobel et Villac, 1993 ; Kesteman, 2009). Son ancrage historique et sa grande stabilité sont vraisemblablement des paramètres importants de la confiance portée à la politique familiale. La grande diversité des aides est un facteur de confiance, pas moins d'une vingtaine de mesures accompagnant les familles à mesure que les enfants grandissent (Héran, 2002 ; Thévenon, à paraître). Ce contexte est certainement l'une des raisons de la relative stabilité des niveaux de fécondité à travers les générations.

(8) Étudiant le cas hongrois, ces auteurs trouvent, par exemple, que le remplacement des allocations familiales universelles par des aides sous conditions de ressources en 1998 a provoqué un net ralentissement de l'entrée en maternité parmi les populations féminines à diplôme élevé, affectées par le retrait des allocations.

(9) Il est alors très difficile d'estimer l'effet de la confiance suscitée par un environnement global sur les comportements individuels, ce sentiment de confiance pouvant être partagé par la population au-delà de celle directement concernée par des aides ou certaines réformes. En mettant l'accent sur les différences de réactions suivant des changements de politiques entre les populations directement concernés par ces changements et d'autres sous-groupes de population servant de contrôle, les estimations fondées sur des différences notamment auront tendance à négliger ces effets de diffusion.

## Références bibliographiques

- Aassve A. et Lappegard T. 2009, *Childcare cash benefits and fertility timing in Norway*, **European Journal of Population**, vol. 25, n° 1:67-88.
- Adema W. et Thévenon O., 2008, *Les politiques de conciliation du travail et de la vie familiale en France au regard des pays de l'OCDE*, **Recherches et Prévisions**, n° 93:51-72.
- Adsera A., 2004, *Changing fertility rates in developed countries. The impact of labor market institutions*, **Journal of Population Economics**, n° 17:17-43.
- Ahn N. et Mira P., 2002, *A note on the relationship between fertility and female employment rates in developed countries*, **Journal of Population Economics**, vol. 15, n° 4:667-82.
- Amable B., 2005, *Les cinq capitalismes. Diversité des systèmes économiques et sociaux dans la mondialisation*, Seuil, Paris.
- Andersson G. et Neyer G. 2008, *Consequences of family policies on childbearing behavior: Effects or artifacts?*, **Population and Development Review**, vol. 34, n° 4:699-724.
- Andersson G., Duvander A.-S. et Hank K. 2004, *Do Child-care characteristics influence continued child bearing in Sweden? An investigation of the quantity, quality, and price dimension*, **Journal of European Social Policy**, vol. 14, n° 4:404-418.
- Beer J. (de), 2006, « An assessment of the tempo effect for future fertility in the European Union », **European Observatory on the Social Situation**, Research Note.
- Billari Francesco C., 2004, *Becoming an adult in Europe: A macro-micro demographic perspective* », **Demographic research**:15-44 ([www.demographic-research.org](http://www.demographic-research.org)).
- Blanchet D. et Ekert-Jaffé O., 1994, *The demographic impact of family benefits: Evidence from a micro-model and from macro-data*, in **The family, the market and the State in ageing societies** (sous la dir. de Ermisch J. et Ogawa N.), Clarendon Press, Oxford:79-104.
- Blossfeld H. P., Klijzing E., Mills M. et Kurz K., 2005, **Globalization, uncertainty and youth in society**, Routledge, London.
- Boccuzzo G., Caltabiano M., Dall Zuana G. et Loghi M., 2008, *The impact of the bonus at birth on reproductive behaviour in a lowest-low fertility context: Friuli-Venezia Giulia (Italy) from 1989 to 2005*, **Vienna Yearbook of Population Research**:125-148.
- Breton D. et Prioux F., 2005, *Two or three children? Influence of family policy and socioeconomic factors*, **Population** (version anglaise), vol. 60, n° 4:415-445.
- Brewer M., Ratcliffe A. et Smith S., 2009, « Does welfare reform affect fertility? Evidence from the UK », working paper 08/09, Institute for Fiscal Studies.
- Brewster K et Rindfuss R., 2000, *Fertility and women's employment in industrialized nations*, **Annual Review of Sociology**, n° 26:271-296.
- Castles F., 2003, *The world turned upside down: below replacement fertility, changing preferences and family-friendly public policy in 21 OECD countries*, **Journal of European Social Policy**, n° 13:209-227.
- Chen D., 2009, « Can countries reverse fertility decline? Evidence from France's marriage and baby bonuses », 1929-1981, working paper.
- Cohen A., Dehejia R. et Romanov D., 2007, « Do financial incentives affect fertility? », NBER working paper 13700.
- D'Addio-Dervaux A. et Mira d'Ercole M., 2005, « Fertility trends and the impact of policies », Social, Employment and Migration, Working Papers, OCDE, Paris.
- Del Boca D., Pasqua S. et Pronzato C., 2009, *Market work and motherhood decisions in contexts*, **Oxford Economic Papers**, vol. 61, n° 1:147-171.
- Di Prete T., Engelhardt H., Morgan P. et Pacalova H., 2002, « Do cross-national differences in the costs of children influence fertility behavior? », discussion paper 355, DIW, Berlin.
- Drago R., Sawyer K., Sheffler K., Warren D., Wooden M., 2009, « Did Australia's baby bonus increase the fertility rate? », Melbourne Institute working paper Series, n° 1/09.
- Duvander A.-Z. et Andersson G., 2006, *Gender equality and fertility in Sweden: A study on the impact of the father's uptake of parental leave on continued childbearing*, **Marriage and Family Review**, vol. 39, n° 1-2:121-142.

- Duvander A.-Z., Lappegard T. et Andersson G., 2010, *Family policy and fertility: A comparative study on the impact of fathers' and mothers' use of parental leave on continued childbearing in Norway and Sweden*, *Journal of European Social Policy*, 20(1):45-57.
- Ekert-Jaffé O., 1986, *Effets et limites des aides financières aux familles : une expérience et un modèle*, *Population*, vol. 41, n° 2:327-348.
- Ekert-Jaffé O., Joshi H., Lynch K., Mougin R., Rendall M. et Shapiro D., 2002, *Fertility, timing of births and socioeconomic status in « France and Britain: social policies and occupational polarisation »*, *Population* (version anglaise), vol. 57, n° 3:475-507.
- Engelhardt H., Kögel T. et Prskwetz A., 2004, *Fertility and women's employment reconsidered: A macro-level time-series analysis for developed countries, 1960-2000*, *Population Studies. A Journal of Demography*, vol. 58, n° 1:109-120.
- Frejka T. et Sobotka T., 2008, *Fertility in Europe : diverse, delayed and below replacement*, *Demographic, spéciale collection 7: « Childbearing trends and Policies in Europe »*, vol. 19 (chapitre 1):15-46.
- Gabos A., Gal R. et Kezdi G., 2009, « Birth order fertility effects of child-related benefits and pensions: A test on hungarian data », working paper.
- Gauthier A., 2007, *The impact of family policies on fertility in industrialised countries: A review of the literature*, *Population Research Policy Review*, vol. 26, n° 3:323-346.
- Gauthier A. et Hatzius J., 1997, *Family benefits and fertility: an econometric analysis*, *Population Studies*, n° 51: 295-306.
- Hank K. et Kreyenfeld M., 2002, « A multilevel analysis of childcare and the transition to motherhood in West Germany », discussion paper 290, DIW, Berlin.
- Héran F., 2002, *Situation démographique de la France dans le contexte européen*, in *Démographie et économie* (sous la dir. de Aglietta M., Blanchet D. et Héran F.), Paris, Conseil d'analyse économique/La Documentation française.
- Hoem J., 1993, *Public policy as the fuel of fertility: Effects of a policy reform on the pace of childbearing in Sweden in the 1980s*, *Acta Sociologica*, vol. 36:19-31.
- Kalwij A., 2009, « The impact of family policy expenditure on fertility in Western Europe », Netspar discussion paper 01/2009-007.
- Kesteman N., 2009, « **Opinions des Français sur les politiques familiales et sociales début 2009** », *l'e-ssentiel*, n° 92.
- Kögel T., 2004, *Did the association between fertility and female employment within OECD countries really change its sign?*, *Journal of Population Economics*, n° 17:45-65.
- Landais C., 2003, *Le quotient familial a-t-il stimulé la natalité française ?*, *Économie Publique*, n° 13:3-31.
- Lappegard T., 2009, *Family policies and fertility in Norway*, *European Journal of Population*, online first DOI 10.1007/s10680-009-9190-1
- Laroque G. et Salanié B., 2008, « Does fertility respond to financial incentives? », IZA DP 3575D.
- Laroque G. et Salanié B., 2005, « Does fertility respond to financial incentives? », Document de travail, CREST.
- Laroque G. et Salanié B., 2004, *Fertility and financial incentives in France*, *CESifo Economic Studies*, vol. 50, n° 3:423-450.
- Lesthaeghe R. et Van de Kaa D., 1986, *Twee demografische transitities? (two demographic transitions?)*, in *Bevolking-Groei en krimp, mens en maatschappij* (Lesthaeghe R. et Van de Kaa D.), Van Loghum Slaterus, Deventer:9-24.
- Letablier M.-T., Luci A., Math A. et Thévenon O., 2009, « The costs of raising children and the effectiveness of supporting parenthood policies in European countries: a literature review », rapport pour la Commission Européenne, INED.
- Lutz W. et Skirbekk V., 2005, *Policies addressing the tempo effect in low-fertility countries*, *Population and Development Review*, vol. 31, n° 4:699-720.
- McDonald P., 2000, *Gender equity, social institutions and the future of fertility*, *Journal of Population Research*, vol. 17, n° 1:1-16.
- Milligan K., 2005, *Subsidizing the stork: New evidence on tax incentives and fertility*, *Review of Economics and Statistics*, vol. 87, n° 3:539-555.
- Mills M., 2008, « Gender equity and subjective experiences of (un)paidlabour: New solutions to low fertility? », Vienna VID Conference « Can policies enhance fertility? », Vienne.

- Mörk E., Sjörgen A. et Svaleryd H., 2009, « Cheaper Childcare, More Children », IZA DP N°3942.
- OCDE, 2009, *Assurer le bien-être des enfants*, OCDE éditions, Paris.
- Ohinata A., 2008, « Fertility response to financial incentives. Evidence from the working families tax credit in the UK », Warwick Economic Research Paper, 851.
- Pailhé A., 2009, *Work-family balance and childbearing intentions in France, Germany and the Russian federation. (chapter 3)*, in **How generations and gender shape demographic change. Towards policies based on better knowledge** (sous la dir. de la Commission économique des Nations Unies), United Nations, Geneva:58-82.
- Piketty T., 2005, *L'impact de l'allocation parentale d'éducation sur l'activité féminine et la fécondité en France, 1982-2002*, in « **Histoires de familles, histoires familiales** » (sous la dir. de Lefèvre C.), *Les Cahiers de l'INED*, n° 156:79-109.
- Prioux F., 2007, *L'évolution démographique récente en France : la fécondité à son plus haut niveau depuis plus de trente ans*, *Population*, vol. 62, n° 3:489-532.
- Rindfuss R., Brauner-Otto S., 2008, *Institutions and the transition to adulthood: implications for fertility tempo in low fertility settings*, *Vienna Yearbook of Population Research*:57-87.
- Rindfuss R., Guilkey G., Morgan S., Kravdal Ø., et K. B. Guzzo, 2007, *Child care availability and first-birth timing in Norway*, *Demography*, vol. 44, n° 2:345-372.
- Ronsen M., 2004, *Fertility and family policy in Norway: A reflection on trends and possible connections*, *Demographic Research*, vol. 10, n° 10:265-286.
- Ronsen M. et Skrede K., 2008, *Fertility trends and differentials in the Nordic countries: Footprints of welfare policies and challenges on the road ahead*, *Vienna Yearbook of Population Research 2008*:103-123.
- Sleenbos J., 2003, « Low fertility rates in OECD countries: facts and policy responses », OECD Labour market and Social Policy occasional papers, 15, OCDE, Paris.
- Sobotka T. et Lutz W., 2009., « Misleading policy messages from the period TFR: Should we stop using it? », European Demographic Research Paper, 3.
- Strobel P. et Villac M., 1993, *Les Français face aux politiques familiales*, *Recherches et Prévisions*, n° 33:17-26.
- Testa M. R., 2006, « Childbearing preference and family issues in Europe », report for the Eurobarometer.
- Thévenon O., 2008, « Les politiques familiales dans les pays développés : des modèles contrastés », *Population et Sociétés*, 448.
- Thévenon O., 2009 a, « Work and family life reconciliation policies in OECD countries: From (mixed) means to (balanced) ends? », REPRO working paper.
- Thévenon O., 2009 b., *L'augmentation de l'activité des femmes en Europe : progrès de la conciliation ou polarisation des comportements ?*, *Population*, vol. 64, n° 2:263-304.
- Thévenon O., 2009 c., *Compenser le coût de l'enfant: quelles implications pour les politiques familiales ?*, *Politiques sociales et familiales*, n° 98:15-34.
- Thévenon O., à paraître, *Does fertility respond to work and family-life reconciliation policies in France?*, in *Fertility and public policy: How to reverse the trend of declining birth rates* (sous la dir. de Takayama N. et Martin Werding M.), Cambridge MA and London UK: MIT-Press, chapter 10.
- Toulemon L., 2004, *La fécondité est-elle encore naturelle ? Application au retard des naissances et à son influence sur la descendance finale*, in *Entre nature et culture : quelle(s) démographie(s) ?* (sous la dir. de la Chaire Quetelet), Académia-Bruylant/L'Harmattan:2-28.
- Van Nimwegen N. et Beets C., 2008, *The demographic situation in the European union*, in *Demographic trends, Socio-economic impacts and policy implications in the European union*, rapport de suivi pour l'Observatoire européen de la démographie et la situation sociale-2007, Bruxelles, Commission européenne.
- Vikat A., 2004, *Women's labor force attachment and childbearing in Finland*, *Demographic Research*, spéciale collection 3, Article 8:175-212.
- Zhang J., Quan J. et Van Meerbergen P., 1994, *The effect of tax-transfer policies on fertility in Canada*, *Journal of Human Resources*, vol. 29, n° 1:181-201.

